Un mot de votre futur(e)intervenant(e)

Service de relation d'aide

Je vous entends déjà me demander : « Qu'est-ce que le service de relation d'aide? ». C'est simple. Nous sommes des bénévoles formés en intervention et nous souhaitons vous accompagner dans votre recherche de solutions et de mieux-être. Nos rencontres visent à favoriser votre réflexion et cheminement face à votre situation. Une de nos priorités est le respect de votre rythme dans les démarches à entreprendre pour arriver aux changements souhaités. De façon générale, nous vous proposerons des rencontres à raison d'une par semaine avec la possibilité de les espacer en fonction de vos besoins.

La relation d'aide n'est pas un traitement en soi et ne peut remplacer une psychothérapie lorsqu'elle est nécessaire. Nous sommes formés pour vous accompagner dans la limite de nos capacités et nous saurons vous référer à une autre ressource plus adaptée si votre situation le requiert. Soyez assurés que nous agissons en toute bonne foi et, sans prétendre être des experts, avec professionnalisme, nous souciant de votre bien-être.

La Maison de la Famille DAC s'est dotée d'un code d'éthique qui régit la conduite de ses membres. Nous insistons sur le fait que toute personne qui fait appel aux services de l'organisme a des droits, soit :

- d'être traitée avec respect et dignité en tout temps
- d'être informée de ses droits et devoirs
- d'être informée, le plus tôt possible, de tout incident survenu au cours de la prestation des services qu'elle a reçus
- de connaître les mesures qui ont été appliquées pour minimiser les risques liés aux services et aux personnes qui lui rendent ces services
- d'être assurée de la confidentialité, dans le respect des lois de notre province et considérant les limites de son application

Responsabilités et rôles de chacun

La relation d'aide fait intervenir deux personnes différentes certes, mais unanimes dans la poursuite d'un objectif déterminé par le client ou la cliente. C'est en jumelant nos efforts dans nos rôles respectifs qu'ensemble, nous pouvons espérer réaliser des progrès en ce sens. Vous demeurez, en tant que client(e), l'agent principal du changement que vous souhaiteriez voir prendre place.

Nous vous encourageons à faire part à votre intervenant(e) de vos attentes face au processus d'accompagnement. Si vous ne vous sentez pas familiarisé avec la relation d'aide, vous pouvez l'indiquer à votre aidant(e) afin qu'on puisse faire le nécessaire pour vous mettre à l'aise. Aussi, si votre besoin ou votre situation a changé depuis que votre demande a été prise, veuillez en discuter le plus tôt possible avec votre intervenant(e).

Enfin, nous reconnaissons l'importance d'avoir fait le premier pas en téléphonant à la Maison de la Famille et nous estimons grandement le courage dont vous avez fait preuve en osant demander de l'aide. En choisissant de venir nous rencontrer, vous vous êtes choisi(e). Nous vous souhaitons une bonne rencontre.

NB. Consommation de substances et prévention de la violence

Naturellement, vous comprendrez que la sobriété est requise pour toute rencontre de relation d'aide. Si vous avez consommé de l'alcool ou des drogues, veuillez appeler à la Maison de la Famille pour reporter votre rendezvous afin d'être sobre lors de votre entretien.

De plus, aucune forme de violence, verbale ou physique, ne sera tolérée dans les rencontres. Dans de telles circonstances, l'intervenant(e) doit mettre fin à l'entretien et inviter la personne qui fait preuve d'agressivité à solliciter de l'aide professionnelle.